

Raisonnement

Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que le numérique transforme l'emploi.

DOCUMENT 1

Le terme « ubérisation » fait son apparition pour la première fois dans le dictionnaire. Le Petit Larousse 2017 [...] le définit comme la « remise en cause du modèle économique d'une entreprise ou d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres, effectués par des indépendants plutôt que des salariés, le plus souvent via des plateformes de réservation sur Internet ». [...] L'ubérisation est un processus économique qui, grâce aux nouvelles technologies numériques, contourne les secteurs classiques de l'économie en créant un nouvel intermédiaire. Cet intermédiaire, qui permet de mettre en relation directe les utilisateurs et les prestataires, se matérialise sous la forme d'une plateforme numérique. Intervenant dans de multiples domaines (voitures de transport avec chauffeur, tourisme, services à la personne, etc.), ces plateformes sont monétisées de diverses manières :

- en prélevant une commission sur les transactions (Uber, Airbnb, La Ruche qui dit oui) ;
- en vendant des encarts publicitaires (Leboncoin) ;
- en offrant des services complémentaires payants (Homexchange, GuestoGuest). [...]

L'ubérisation remet en cause le salariat comme norme. Les prestataires effectuent des « missions », ils sont rémunérés à la tâche. On parle de « revenu », de « chiffre d'affaires » et non plus de « salaire ».

Les prestataires sont enregistrés sous le statut d'auto-entrepreneur (ou micro-entrepreneur). Ce statut créé en 2008 propose un régime simplifié de l'entreprise individuelle. [...]

Si le travail indépendant permet davantage de liberté dans l'organisation de son temps de travail, il est aussi vecteur d'incertitudes et d'insécurité. La précarisation des indépendants « ubérisés », qui ne bénéficient pas des protections liées au statut de salarié, est régulièrement dénoncée. La loi Travail du 8 août 2016 a introduit l'obligation pour les plateformes de prendre en charge une partie de la protection sociale des indépendants qui leur sont affiliés.

Les critiques dénoncent également un « salariat déguisé » qui accentuerait la sous-traitance et serait un moyen pour les entreprises de se libérer des charges patronales en employant de la main-d'œuvre bon marché.

Source : vie.publique.fr.

DOCUMENT 2

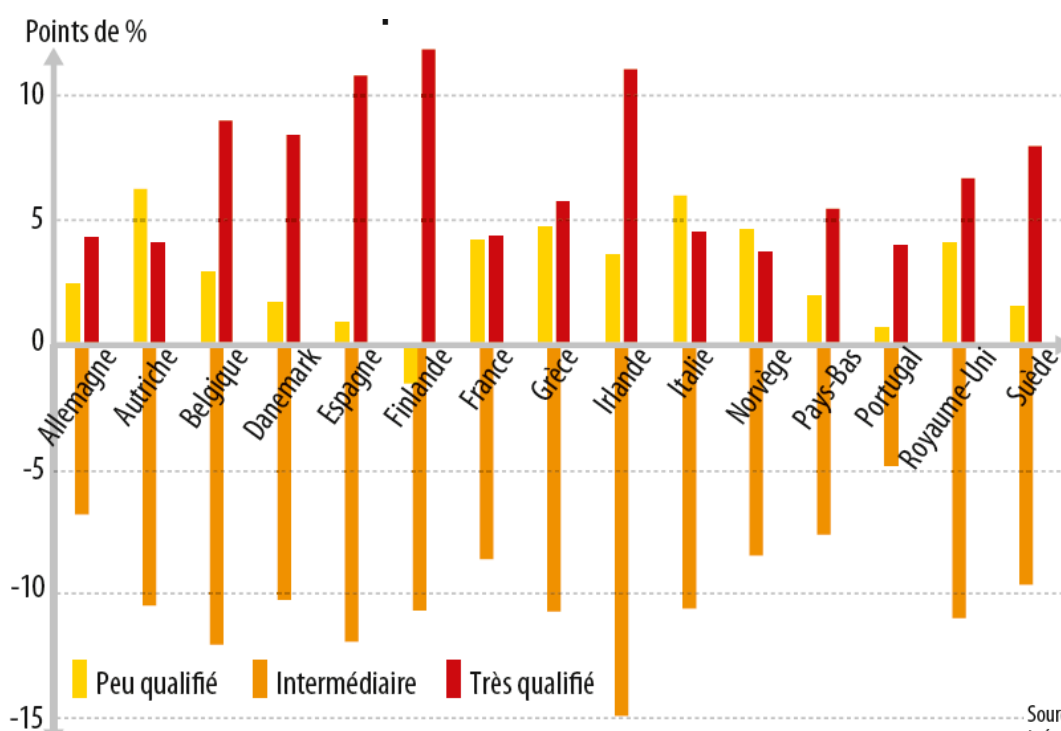
Évolution des emplois salariés et non-salariés en France depuis 2007

	Nbre salariés	Indice	Nbre non-salariés	Indice
2007	26 483 468	100.0	2 355 166	100.0
2008	26 337 759	99.4	2 371 065	100.7
2009	26 126 752	98.7	2 385 578	101.3
2010	26 285 300	99.3	2 500 001	106.1
2011*	26 425 091	99.8	2 579 013	109.5
2011*	26 997 016	101.9	2 630 496	111.7
2012	27 028 436	102.1	2 732 026	116.0
2013	27 218 747	102.8	2 844 072	120.8
2014	27 224 342	102.8	2 838 011	120.5
2015	27 336 275	103.2	2 847 733	120.9
2016	27 539 084	104.0	2 856 592	121.3
2017	27 890 733	105.3	2 875 489	122.1
2018	28 122 452	106.2	2 946 194	125.1
2019	28 527 713	107.7	3 066 997	130.2

Source : INSEE, 2020

DOCUMENT 3

Evolution des parts de l'emploi peu qualifié, intermédiaire et très qualifié entre 1993 et 2010



Source : Gregory Verdugo, « Les nouvelles inégalités du travail. Pourquoi l'emploi se polarise », 10/10/2017, Le blog OFCE.